

# Stellair<sup>+</sup> Intégral

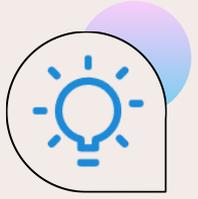
## Note de version

Évolutions août 2023



# Sommaire

■ <b>Rappel</b>	<b><u>3</u></b>
✓ Envoi des justificatifs de FSE dégradées via SCOR	<u>3</u>
■ <b>Nouveautés</b>	<b><u>4 à 6</u></b>
✓ SCOR : génération automatique pour FSE dégradées	<u>4</u>
✓ Gestion automatique des majorations	<u>5</u>
✓ Revue de l’affichage des FSE désynchronisées	<u>6</u>
■ <b>Actualités réglementaires</b>	<b><u>7</u></b>
✓ Ajout des codes prestations pour la télésurveillance	<u>7</u>
■ <b>Tutoriels</b>	<b><u>8 à 10</u></b>
✓ SCOR : génération automatique pour FSE dégradées	<u>9</u>
✓ Gestion automatique des majorations	<u>10</u>



# Rappel : envoi des justificatifs de FSE dégradées via SCOR



## QU'EST-CE QUE C'EST



Depuis août 2023, il est possible d'envoyer les justificatifs liés à vos feuilles de soins dégradées via le service SCOR.

Les justificatifs sont générés automatiquement par Stellair Intégral et peuvent être envoyés électroniquement aux différentes caisses.

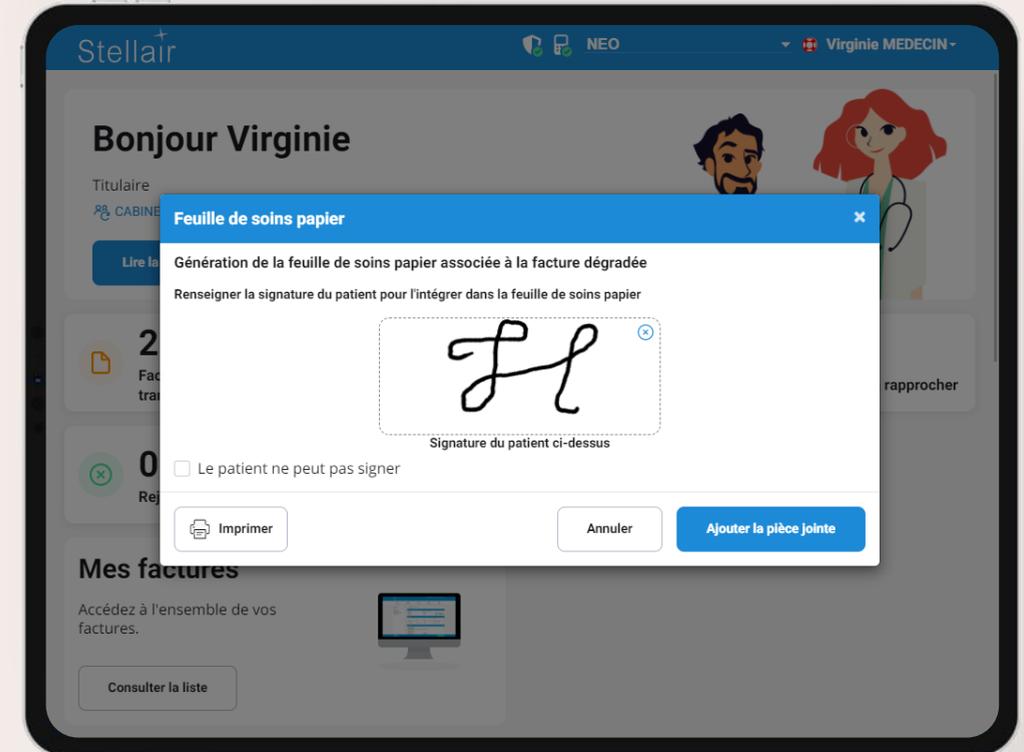
Stellair intègre aussi un suivi des justificatifs à envoyer et la preuve de leur envoi électronique via SCOR.



## LES BÉNÉFICES

Avec cette fonctionnalité, vous gagnez beaucoup de temps et de sérénité quant à la gestion de vos feuilles de soins dégradées.

- Fini d'imprimer vos dégradés sur des CERFA !
- Fini de rechercher l'adresse postale des organismes !
- Fini d'envoyer des enveloppes aux diverses caisses !
- Fini de recevoir des relances des caisses pour l'envoi des justificatifs !



[Voir note de version précédente](#)

# SCOR : génération automatique pour FSE dégradées

## QU'EST-CE QUE C'EST

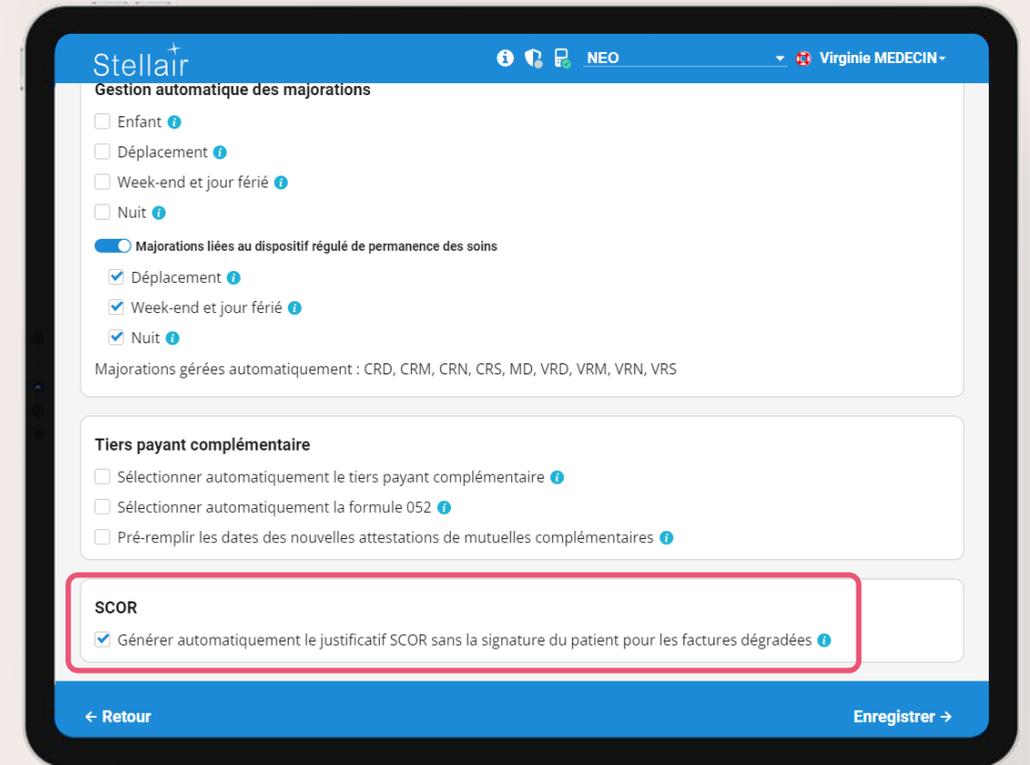
Une nouvelle option dans vos préférences vous permet désormais d'activer la génération automatique des justificatifs SCOR pour vos feuilles de soins dégradées.

Attention : le justificatif sera généré sans signature du patient.

Il est toujours possible, après avoir sécurisé une feuille de soins dégradée, de générer un justificatif SCOR avec la signature du patient. Dans ce cas le justificatif ajouté automatiquement sera remplacé par le nouveau.

## LES BÉNÉFICES

Vous gagnez ainsi du temps dans la réalisation de vos FSE dégradées.



Stellair

NEO

Virginie MEDECIN

### Gestion automatique des majorations

- Enfant
- Déplacement
- Week-end et jour férié
- Nuit
- Majorations liées au dispositif régulé de permanence des soins
  - Déplacement
  - Week-end et jour férié
  - Nuit

Majorations gérées automatiquement : CRD, CRM, CRN, CRS, MD, VRD, VRM, VRN, VRS

### Tiers payant complémentaire

- Sélectionner automatiquement le tiers payant complémentaire
- Sélectionner automatiquement la formule 052
- Pré-remplir les dates des nouvelles attestations de mutuelles complémentaires

### SCOR

- Générer automatiquement le justificatif SCOR sans la signature du patient pour les factures dégradées

< Retour

Enregistrer >

[Voir le tutoriel](#)



# Gestion automatique des majorations



## QU'EST-CE QUE C'EST

Il est maintenant possible de paramétrer un ajout automatique de certaines majorations.

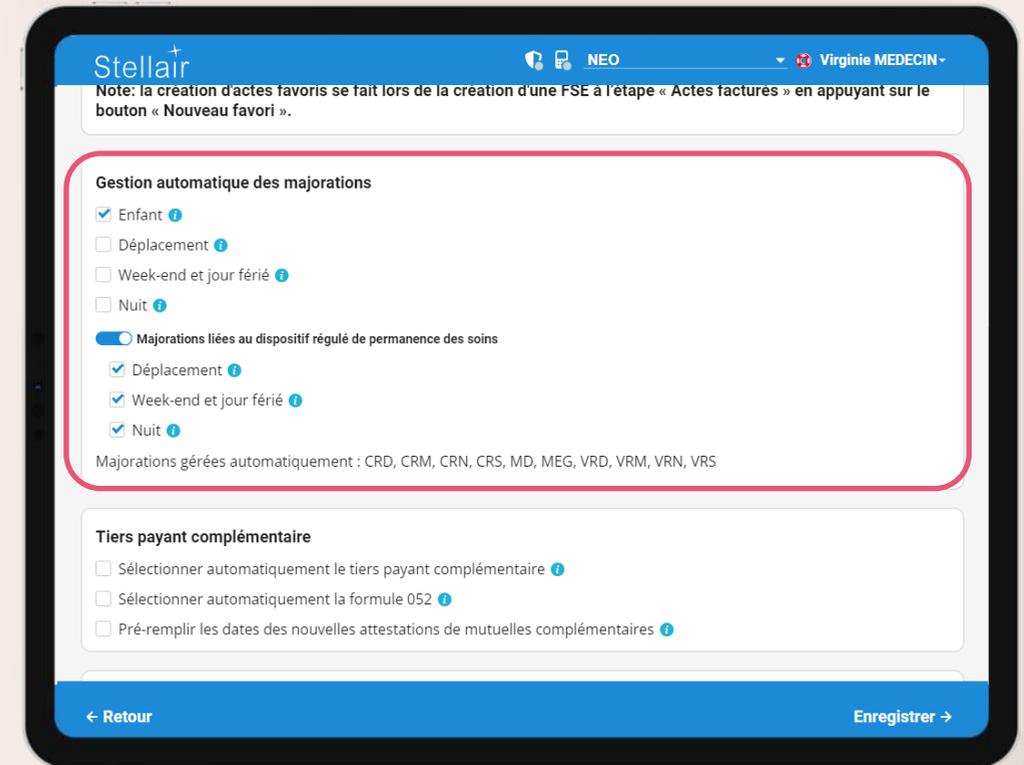
Par exemple, après activation du paramétrage, dans le cas de la sélection d'un acte de consultation généraliste pour un enfant de moins de 6 ans, la majoration MEG sera automatiquement ajoutée à la feuille de soins.



## LES BÉNÉFICES

Cette évolution de Stellair apporte un double bénéfice :

- Les favoris d'actes ayant été créés pour sélectionner ces majorations n'auront plus lieu d'être. Cela vous permettra de diminuer le nombre de favoris à gérer.
- Il n'y aura plus de risque d'oubli de sélection d'une majoration lors de la réalisation d'une FSE et donc plus de risque de sous-factorer une feuille de soins.



[Voir le tutoriel](#)



# Revue de l'affichage des FSE désynchronisées



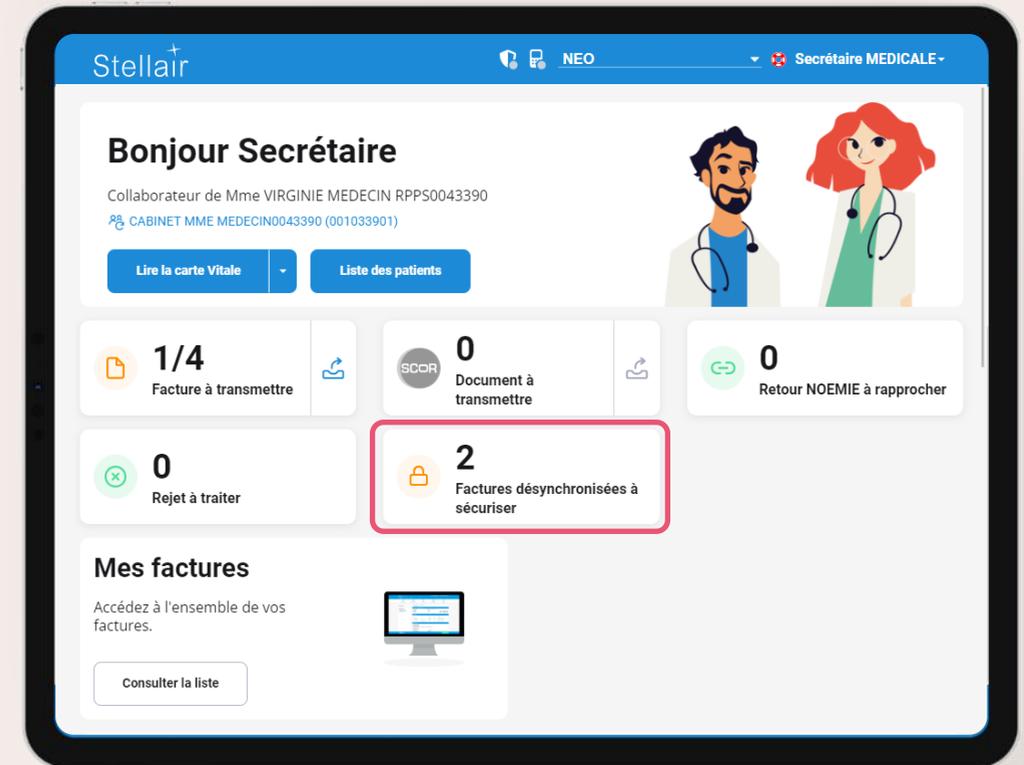
## QU'EST-CE QUE C'EST

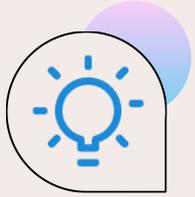
Avec un compte collaborateur, il vous est désormais possible de voir la liste des FSE que vous avez réalisées en mode désynchronisé et qui sont en l'attente d'une signature avec la CPS du titulaire pour lequel vous avez réalisé la FSE.



## LES BÉNÉFICES

Cette nouveauté apporte plus de clarté dans ce qui est affiché aux secrétaires qui peuvent ainsi voir où en sont les factures en attente d'une signature par le titulaire.





# Actualités réglementaires

## Ajout des codes prestations pour la télésurveillance

A compter du **1 août 2023**, 2 nouveaux codes prestation permettent de facturer les forfaits opérateurs de télésurveillance.

- niveau 1 : forfait mensuel, par patient, de **11 euros** avec le code NGAP **TVA**
- niveau 2 : forfait mensuel, par patient, de **28 euros** avec le code NGAP **TVB**

Un « forfait opérateur » rémunère le suivi médical effectué par le médecin réalisant une activité de télésurveillance.

Il s'agit d'un forfait mensuel (périodicité mensuelle glissante de 30 jours, date à date) par patient. Il est facturable au terme de chaque période d'un mois ou d'un ensemble de périodes, dans la limite de 6 mois consécutifs.

Le montant de ce forfait (défini par l'arrêté du 16 mai 2023) est fixé en fonction des moyens humains, de l'accompagnement thérapeutique et des actes de coordination entre professionnels de santé qui sont nécessaires pour la prise en charge du patient :

Chaque activité de télésurveillance est rattachée au niveau 1 ou au niveau 2 .

Le forfait opérateur ne peut donner lieu à aucun dépassement d'honoraire.

Il n'est cumulable avec aucun autre acte associé à l'activité de télésurveillance mais ne fait pas échec à la prise en charge du paiement de toute consultation ou téléconsultation qui s'avérerait nécessaire dans le cadre du suivi du patient, y compris à l'issue des alertes générées par le système de télésurveillance.

Pour plus d'informations, consulter la page suivante : <https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/telemedecine/telesurveillance>

# Stellair<sup>+</sup> Intégral

## TUTORIELS



[← Retour](#)



# SCOR : génération automatique pour FSE dégradées

1

Stellair+ DEMO Virginie MEDECIN

Actualités

Votre service Stellair a été mis à jour le 21 juillet

SCOR : Dématérialisation des justificatifs pour les factures dégradées  
Correction des factures non télétransmises  
Facturation de la télésurveillance

Toutes les nouveautés

Mes CPS

Opérations bancaires

Mes lots

Messagerie sécurisée Mailiz

Historique TLSI

Identifiant National de Santé

Lecture de carte Vitale

Politique de confidentialité

Olaqin<sup>®</sup> Acteur essentiel des innovations e-santé

Cliquez sur **Mes CPS**

2

Stellair+ DEMO Virginie MEDECIN

Mes CPS

+ Ajouter une CPS

Afficher les CPS désactivées

M. ALAIN GENE  
RPPS  
Fin de validité 01/06/2023

CABINET DR GENE  
(991139031)  
Détail >

Paramètres

Administratif

Facturation

Préférences

Conventions

Mes collaborateurs

Import de paramètres

← Retour

Cliquez sur **Préférences**

3

Stellair+ DEMO Virginie MEDECIN

Note: la création d'actes favoris se fait lors de la création d'une FSE à l'étape « Actes facturés » en appuyant sur le bouton « Nouveau favori ».

Gestion automatique des majorations

Enfant

Déplacement

Week-end et jour férié

Nuit

Majorations liées au dispositif régulé de permanence des soins

Tiers payant complémentaire

Sélectionner automatiquement le tiers payant complémentaire

Sélectionner automatiquement le tiers payant complémentaire

Pré-remplir les dates des soins

SCOR

Générer automatiquement le justificatif SCOR sans la signature du patient pour les factures dégradées

← Retour

Enregistrer →

**Cochez** la case pour activer la génération automatique des justificatifs SCOR.

[← Retour](#)



# Gestion automatique des majorations

1

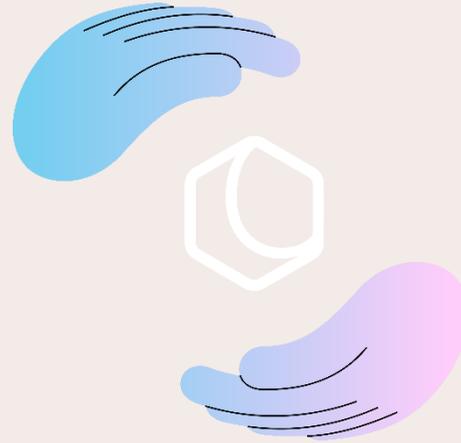
Cliquez sur **Mes CPS**

2

Cliquez sur **Préférences**

3

**Sélectionnez** les majorations pour lesquelles vous souhaitez une gestion automatique par Stelair



Avez-vous apprécié **cette nouvelle mise à jour** ?  
Commentez ou donnez votre avis en cliquant simplement sur une des deux icônes :



oui



non

Merci pour vos retours !

Olaqin  
28 quai Gallieni 92150 Suresnes  
[www.olaqin.fr](http://www.olaqin.fr)

